

DISPARITION

Henri Lopes repose pour l'éternité à Montparnasse



Décédé le 2 novembre en France, l'ancien Premier ministre et ambassadeur de la République du Congo en Hexagone, Henri Lopes, a été inhumé hier au cimetière de Montparnasse.

La délégation congolaise a été conduite par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Grand homme de lettres, l'illustre disparu aura marqué son temps et les générations futures à travers l'immensité et la profondeur de son œuvre littéraire.

La dépouille de l'illustre disparu

COOPÉRATION

L'AFD dévoile ses projets pour Brazzaville



La directrice adjointe de l'AFD (à droite) avec sa collaboratrice

La directrice adjointe de l'Agence française de développement (AFD), Marie Dubuffet, a décliné les projets d'intérêt commun avec la municipalité de Brazzaville à l'issue d'un entretien avec le maire central, Dieudonné Bantimba.

Il s'agit notamment de la gestion des inondations à travers le drainage des eaux pluviales, le traitement des déchets solides, le désengorgement des entrées de la ville et la mobilité urbaine par la construction des routes. [Page 2](#)

CONSOMMATION

Les prix des denrées alimentaires en hausse



L'Observatoire congolais des droits des consommateurs a rendu publics, hier à Brazzaville, les résultats d'une enquête qu'il a réalisée entre fin 2022 et août 2023 sur la hausse des prix des denrées alimentaires dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Makoua. Cette organisation non gouvernementale a déploré les difficultés auxquelles sont confrontés les ménages à cause de la non-

application de l'arrêté n°25923 du ministère du Commerce portant blocage des prix des produits alimentaires de base, des intrants agro-pastoraux et halieutiques et du matériel agricole. [Page 6](#)

PROTECTION SOCIALE

65 000 ménages à prendre en charge en 2024

Le Programme national des filets sociaux prévoit de couvrir 65 000 ménages congolais vulnérables dans sa première phase en 2024, a annoncé, le 13 novembre à Brazzaville, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Marie-Cécile Mboukou Kimbassa. Selon elle, ce programme vise à contribuer à la réduction du chômage des jeunes et à promouvoir le bien-être social de la population la plus démunie sur l'ensemble du territoire national. [Page 4](#)



La ministre annonçant l'exécution du Programme national des filets sociaux en 2024

Éditorial
Agglomérations

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Agglomérations

Contrairement aux agglomérations coloniales où les belles bâtisses étaient concentrées dans les quartiers européens, la configuration des villes actuelles est faite de telle sorte que les nouveaux bâtiments emblématiques sont désormais implantés de manière spatiale pour donner plus de beauté aux cités modernes.

La construction des deux tours jumelles au quartier Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, dont l'inauguration a eu lieu le 23 octobre en présence du chef de l'Etat, s'inscrit dans cette vision. Ces deux imposants joyaux architecturaux redonnent vie à cette partie de la capitale dont les habitations avaient été détruites il y a onze ans par les explosions du camp des blindés.

Ce quartier jadis animé grâce à la forte cohabitation des populations du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa avait perdu son ambiance d'antan. La ferveur manifestée par les populations lors de la cérémonie d'inauguration a montré combien elles avaient besoin de voir leur lieu de vie renaître de ses cendres.

C'est dans cette perspective également que les pouvoirs publics avaient décidé en 2007 d'implanter dans le quartier Nkombo-Matari, neuvième arrondissement de la ville capitale, le Centre national de Radio et de Télévision.

Indéniablement, cette politique de développement urbain à travers l'érection des infrastructures immobilières publiques dans les lieux plus reculés de la capitale envoie un signal fort aux habitants de ces quartiers et contribue à l'aménagement des arrondissements de nos agglomérations menacées par le phénomène des glissements de terrain.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'AFD dévoile ses projets pour Brazzaville

La directrice adjointe de l'Agence française de développement (AFD), Marie Dubuffet, a eu le 13 novembre une séance de travail avec le député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.



La directrice adjointe de l'AFD (à droite) avec sa collaboratrice. DR

Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur les projets que l'AFD entend mener avec la mairie de Brazzaville à partir de l'année prochaine.

Il s'agit notamment de la gestion des inondations à travers le drainage des eaux de pluie, le traitement des déchets solides, le désengorgement des entrées de la ville et la mobilité urbaine par la construction des routes telles que les corniches.

Selon Marie Dubuffet, tous ces projets intègrent une approche innovante inaugurée par son institution axée sur le développement urbain, tenant compte des changements climatiques. « Nous allons expérimenter cette approche en 2024. L'AFD a déjà des programmes fondés sur l'amélioration des conditions de vie de la population brazzavilloise à travers ses diverses interventions dans plusieurs secteurs sociaux », a conclu la directrice adjointe de l'AFD.

Roger Ngombé

«...L'AFD a déjà des programmes fondés sur l'amélioration des conditions de vie de la population brazzavilloise à travers ses diverses interventions dans plusieurs secteurs sociaux »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La France va accompagner la définition du plan climat territorial

La mise en œuvre de ce projet a été évoquée le 14 novembre à Brazzaville, lors d'une séance de travail entre le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, et une délégation des spécialistes en développement urbain, climat et nature de l'Agence française de développement (AFD).

La délégation comprenant, entre autres, le directeur de l'AFD en République du Congo, Maurizio Cascioli, et son adjointe, Marie Dubuffet, est allée recueillir les avis du ministre délégué en charge du Développement local sur la mise en œuvre du projet. Chef adjoint du service climatique à l'AFD, Hervé Breton a apporté ses contributions en visioconférence depuis Paris. Le projet consiste en la gestion des inondations à travers le drainage des eaux de pluie, le traitement des déchets solides, le désengorgement des entrées de la ville et la mobilité urbaine par la construction des routes telles que les corniches.

« Il s'agira de pouvoir accompagner les autorités à définir le plan climat territorial. C'est une programmation des investissements sur les années à venir afin de concilier à la fois le développement urbain, mais aussi les risques liés aux changements climatiques. Nous avons, par exemple, parlé des variables tels que les fortes pluies, les érosions, des sujets de drainage, cela demande une programmation à l'avenir. Ce sont des documents très opérationnels, donc des documents territoriaux permettant

de se projeter et de prendre en compte ces différents variables pour le bien des citoyens et des bénéficiaires », a expliqué le directeur de l'AFD au Congo, Maurizio Cascioli, à l'issue de la séance de travail.

Selon lui, cette mission a été déclenchée par un souhait exprimé par les autorités congolaises mais également par la mairie de Brazzaville de pouvoir se projeter dans l'avenir et définir les trajectoires des planifications des investissements urbains sur Brazzaville à l'horizon 2050. La délégation a, entre autres, missions de prendre des avis des différentes autorités, comprendre la raison de se projeter et voir comment concilier à la fois l'ambition climatique que la République du Congo a affichée à plusieurs reprises, mais aussi la volonté de transformation, d'investissement dans les différents



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec la délégation de l'AFDDR /Adiac

domaines de la société y compris au niveau urbain. « Nous avons commencé à prendre les différentes versions, le ministre nous a confirmé toute la pertinence de la démarche, tout le soutien apporté par les autorités centrales au processus de décentralisation.

Donc, son soutien si l'on arrive à avancer dans cette direction de pouvoir contribuer pleinement à la dynamique qui sera déclenchée », a conclu Maurizio Cascioli.

Une initiative positivement appréciée par le ministre Juste Désiré Mondelé qui pense qu'une

fois mis en œuvre, le plan climat territorial permettra la construction des ouvrages facilitant la prévention des risques naturels. « L'AFD va travailler avec la mairie de Brazzaville pour anticiper les risques des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques. Le projet prévoit la canalisation de certaines artères de Brazzaville, le traitement des érosions surtout dans les quartiers situés en hauteur ainsi que le drainage des eaux », a-t-il rappelé, précisant que le Congo dispose d'une stratégie nationale de prévention et de réduction des risques de catastrophes.

Parfait Wilfried Douniama

« Il s'agira de pouvoir accompagner les autorités à définir le plan climat territorial. C'est une programmation des investissements sur les années à venir afin de concilier à la fois le développement urbain, mais aussi les risques liés aux changements climatiques. Nous avons, par exemple, parlé des variables tels que les fortes pluies, les érosions, des sujets de drainage, cela demande une programmation à l'avenir. Ce sont des documents très opérationnels, donc des documents territoriaux permettant de se projeter et de prendre en compte ces différents variables pour le bien des citoyens et des bénéficiaires »

AGRICULTURE

Deux nouvelles ZAP implantées dans le Pool

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé officiellement, le 11 novembre, les activités des Zones agricoles protégées (ZAP) de Mueni, dans le district de Vinza, et de Moumeni, dans la sous-préfecture de Kindamba, département du Pool.

La ZAP de Mueni s'étend sur une superficie de 104 hectares et est située à 15 km de Vinza centre. Ainsi, les membres des dix coopératives qui y travaillent mettront en terre les cultures de maïs, du soja et du manioc. Constituée en grande partie des ex-combattants, cette ZAP contribuera à leur insertion socio-économique, a précisé Richard Bitsangou alias Gozardio, un des hommes de main du pasteur Ntumi. « Nous sommes très contents parce que depuis que nous sommes dans notre département du Pool, particulièrement à Vinza, nous n'avons jamais vu une telle manifestation. C'est pour la première fois que nous voyons un membre du gouvernement, notamment le ministre de l'Agriculture, se déplacer pour venir nous rendre visite et nous remettre ce qui est utile pour travailler la terre. Nous allons nous mettre résolument au travail pour rivaliser les autres ZAP », a déclaré le président du groupement des ex-combattants, plaidant pour la ré-



Le ministre Paul Valentin Ngobo présentant le matériel de la ZAP de Mueni/DR

habilitation des pistes agricoles en vue de faciliter l'évacuation des produits vers les grands centres urbains.

Le ministre en charge de l'Agriculture a, de son côté, remis un échantillon de matériel aux producteurs pour que Vinza puisse contribuer, d'après lui,

de façon active à cette compétition agricole voulue par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Accompagné des autorités départementales, Paul Valentin Ngobo s'est ensuite rendu à Kindamba pour lancer les activités de la ZAP de Moumeni. Selon le ministre de

l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, cet espace d'expression agricole va concourir à la réduction du chômage et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une aubaine pour le sous-préfet de Kindamba, Victor Loumoumou, qui pense que « la mise

en chantier de cette ZAP est un symbole fort qui contribue à booster l'expérience, la foi pour l'avenir que nous offre son excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. »

Représentant les groupements, Thierry Mouleké Gouoni a déclaré: « Cette activité agricole, nous devons l'exercer avec amour pour pouvoir accéder à notre bien-être ».

Notons que les producteurs ont déjà planté du maïs sur 42 des 100 hectares que compte cette ZAP dont la particularité est la culture du maraîchage. Remettant un échantillon de matériel et de semences aux bénéficiaires, Paul Valentin Ngobo s'est dit préoccupé du mauvais état de la route qui ne permet pas aux producteurs d'évacuer correctement leurs produits. « Vous avez évoqué la question de la route, c'est un grand sujet pour nous au ministère de l'Agriculture, puisque ce sont des compétences partagées, j'en prends note », a-t-il conclu.

P.W.D.

« Cette activité agricole, nous devons l'exercer avec amour pour pouvoir accéder à notre bien-être »

INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

65 000 ménages vulnérables visés en 2024

« Le Programme national des filets sociaux, dont la mise en œuvre est prévue en 2024, va couvrir 65 000 ménages vulnérables dans sa première phase », a annoncé la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le 13 novembre à Brazzaville, à l'occasion du lancement de la toute première édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale qui prendront fin le 17 du même mois. La présentation du Programme national des filets

« Des initiatives qui contribuent à la fois à la réduction du chômage des jeunes et à la promotion du bien-être de la population, notamment les démunis »



La ministre annonçant l'exécution du Programme national des filets sociaux en 2024/Adiac

soiaux se fera le 15 novembre dans le cadre des activités des dites journées.

Bien avant le Programme national de filets sociaux, avec vocation d'insertion socio-économique, qui entrera en vigueur l'année prochaine, il y en a eu d'autres ayant aidé des milliers de ménages vulnérables à réaliser des activités génératrices de revenus pour se prendre en charge. Il s'agit des projets Lisungi et Telema. Les bénéficiaires de ces deux projets, en majorité ceux de Telema, font partie de ceux qui exposent leurs produits dans le cadre des journées portes ouvertes sur l'action sociale qui se poursuivent à Brazzaville. « Des initiatives qui contribuent à la fois à la réduction du chômage des jeunes et à la promotion du bien-être de la population, notamment la plus démunie », selon la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. C'est donc à l'issue de la présentation du Programme national des filets sociaux que l'opinion connaîtra les mécanismes de sa mise en œuvre pour atteindre 65 000 ménages vulnérables l'année prochaine dans sa première phase.

Rominique Makaya

ELECTRICITÉ

Le Pool énergétique sollicite l'appui des bailleurs de fonds

Afin de permettre au Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC) de développer les projets d'infrastructures énergétiques dans la sous-région, l'aide des partenaires économiques et financiers est sollicitée.

Le plaidoyer a été fait par les dirigeants du PEAC à l'occasion du 20e anniversaire de cette structure technique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, célébré le 14 novembre à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville.

Patronnant la cérémonie, le directeur de cabinet du président de la République du Congo, Florent Ntsiba, a indiqué : « ... il y apparaît la nécessité de structurer et d'asseoir une véritable intégration sous-régionale en mutualisant les investissements en raison de leurs coûts particulièrement élevés. Alors que le décollage économique de l'Afrique centrale semble se confirmer, il faut plus que jamais le conforter et le pérenniser en l'adossant à des infrastructures électriques fiables et suffisantes ».

Dans l'immensité pro difficultés, a-t-il poursuivi, « nous pouvons identifier quelques avancées porteuses d'optimisme et d'espoir. Le chef de l'Etat congolais reste engagé sur la question cruciale du développement du secteur de l'énergie en Afrique centrale

et de la transition énergétique pour un développement durable. D'où son attachement au projet d'interconnexion des réseaux électriques Inga-Cabinda-Pointe-Noire, la construction du barrage de Cholé d'une capacité de 600 MW ».

Intervenant, le président du Conseil des ministres du PEAC, Bertrand Piri, a souligné que la tâche demeure encore immense en dépit de la mise en œuvre des projets d'envergure durant les deux décennies et impose à toutes les parties prenantes du PEAC de continuer à être engagées. Car, « après 20 ans d'existence, l'avancée significative de l'exécution de nos projets énergétiques au niveau de la sous-région en ce jour est notamment l'imminence de la pose de la première pierre du projet d'interconnexion Cameroun-Tchad. Nous devons reconnaître que les résultats de notre institution restent mitigés. Il faut une prise de conscience de nos dirigeants d'Afrique centrale sur la problématique », a relevé Bertrand Piri. Précisons que c'est pour faire



La photo de famille/DR

face aux enjeux de développement de l'énergie que les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et leurs sociétés d'électricité ont décidé, en 2003, de mutualiser les efforts au sein d'un cadre adéquat pour la réalisation d'une politique commune en matière de production,

de transport, de distribution et d'exploitation de l'électricité. Des mesures importantes ont été prises pour améliorer le profil de l'espace énergétique de la sous-région et favoriser le développement des infrastructures fiables et suffisantes pour le développement des interconnexions. L'Union européenne finance depuis 2018 une

mission d'assistance technique (Mat-3), afin d'appuyer le PEAC et l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs. Malgré ces efforts, les défis demeurent immenses. Le taux d'électrification au niveau de la sous-région est de 13%. Seulement 3% de la population a accès à l'électricité.

Lopelle Mboussa Gassia

BASSIN DU CONGO

Les ministres des pays membres de la Cicos adoptent des réformes

Le comité des ministres de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a tenu, le 13 novembre à Brazzaville, sa septième session extraordinaire sous la présidence du ministre congolais, Emile Ouosso.

Plusieurs points importants ont été validés au cours de la session et constitueront les facteurs clés de succès des réformes en cours à la Cicos. Il s'agit, entre autres, du financement de l'institution et des projets ; du projet de construction du siège de la Cicos ; de la situation de l'Ecole régionale de formation aux métiers de navigation intérieure (ERFMNI).

Sur le premier point, les ministres ont décidé que les Etats membres de la Cicos, membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale adresseront, dans un délai de six mois, une correspondance à la Cicos proposant un moratoire pour le paiement des contributions et des arriérés de contributions.

Le comité des ministres a



La photo de famille/Adiac

également validé le financement des projets, donnant mandat au secrétariat général de la Cicos de mobiliser auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux des financements pour exécuter les projets du Programme de mesures et du Plan d'actions stratégiques pour la promotion de la navigation. Toutefois,

le secrétariat général de la Cicos devrait interagir avec les Etats membres pour ne pas dupliquer les mêmes projets.

Validant également le projet de construction du siège de la Cicos, mandat a été donné à la République démocratique du Congo de mettre à la disposition de l'institution vingt hectares pour le bâtir.

A ce sujet, le secrétariat général de la Cicos adressera à chaque Etat membre une correspondance auprès des institutions en charge de l'enseignement supérieur pour des dispositions à prendre.

En ce qui concerne la reconnaissance des diplômes délivrés à l'ERFMNI, les ministres ont adopté le prin-

cipe de leur homologation et de leur reconnaissance. Clôturant les travaux, le ministre congolais de l'Energie et de l'Hydraulique, président en exercice du Comité des ministres, Emile Ouosso, a signifié que les différents débats au cours de cette rencontre ont mis en évidence que plusieurs conditions préalables ainsi que de réels engagements de la part des parties prenantes sont requis, car, ils constitueront les facteurs clés de succès des réformes en cours à la Cicos. « Je reste persuadé que Brazzaville, aujourd'hui, restera dans notre histoire, celle de la Cicos un point de repère, car, nous avons pris une décision courageuse et parfois difficile, c'est aussi la condition pour nos ambitions », a-t-il ajouté.

Guillaume Ondze

EMISSION ET ABSORPTION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les cadres édifiés sur les méthodologies d'inventaire

Le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a organisé, du 6 au 11 novembre à Brazzaville, en partenariat avec le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un atelier de renforcement des capacités sur les méthodologies d'inventaire des émissions/ absorption de gaz à effet de serre aux GL IPCC2006 et IPCC 2006 SOFTWARE.

L'atelier qui a regroupé des cadres et experts congolais durant six jours vise à améliorer les connaissances des participants sur les outils qui doivent être mis en place pour permettre au Congo de produire, gérer et publier des données climatiques. Cet atelier a pris en compte le secteur émetteur de gaz à effet de serre et propose les scénarios qui visent la réduction de ces émissions.

Selon la représentante résidente du Pnud en République du Congo, Adama-Dian Bary, le Programme promesse climatique dont est issu l'atelier a été initié dans le but d'aider les territoires à atteindre leurs objectifs climatiques en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre et a relevé les défis des changements climatiques. « Ainsi donc, désormais le Pnud intensifierait son soutien aux pays afin qu'ils transforment les objectifs visés en action concrète », a-t-elle indiqué.

L'atelier qui a été animé par le Pr Sidaty Eida visait, entre autres, à former les experts et cadres nationaux à l'utilisation du logiciel IPCC et à la connaissance des lignes directrices IPCC 2006 ainsi qu'à la compréhension de procédures de collecte et de saisie



Les participants/Adiac

des données relatives à chaque secteur (Energie, PIUP, AFAT, Déchets).

Les quarante participants venus du secteur public, privé et de la société civile ont profité de ce moment pour comprendre la collecte des données requises par l'outil IPCC 2006 pour l'estimation des émissions/absorption des GES ; l'identification des facteurs

d'émission et/ou les variations des stocks de carbone à utiliser et à l'estimation des émissions des GES. Il était également question, lors de ces moments de partage, d'évoquer l'évaluation du processus d'assurance qualité et du contrôle qualité ainsi que l'analyse des catégories clés et des incertitudes liées à l'inventaire des GES.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a signifié que dans le cadre de la mise en œuvre de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique et, plus particulièrement de l'Accord de Paris sur le climat adopté en 2015, les pays ont convenu de maintenir la tempéra-

ture mondiale nettement en dessous de 2°C par rapport au niveau préindustriel et de tout mettre en œuvre pour la limiter à 1,5°C. Les participants qui ont apprécié l'initiative et promis de mettre leurs connaissances au service de la nation ont estimé que ces genres de formation devraient se dérouler en plusieurs semaines.

Rude Ngoma

HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

L'O2CD déplore la non-application de l'arrêté portant blocage des prix

Lors de la cérémonie de restitution des résultats de l'enquête sur la hausse des prix des denrées alimentaires et la lutte contre la vie chère au Congo, le 14 novembre à Brazzaville, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) a épinglé les difficultés que rencontrent les ménages suite aux augmentations des prix des denrées alimentaires.

L'intervention de l'O2CD fait suite à l'enquête qu'elle a réalisée depuis fin 2022 jusqu'en août 2023 auprès des vendeurs et consommateurs des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouessou et Makoua. Il ressort de cette enquête, en effet, que la flambée des prix est due aux différents problèmes sociaux. Le gouvernement avait, certes, pris des mesures pour stabiliser les prix de certains produits mais le constat sur le terrain n'est pas rassurant. Les prix fixés par l'arrêté n°25923 du ministère du Commerce, portant blocage des prix des produits alimentaires de base, des intrants agro-pastoraux et halieutiques et du matériel agricole, ne sont pas applicables sur le terrain. L'enquête de l'O2CD explique que la plupart des ménages congolais consomment des denrées alimentaires importées. Ce qui signifie que ces ménages subissent de plein fouet l'inflation alimentaire. L'enquête dévoile également que les mesures de soutien pour alléger les problèmes que rencontrent les Congolais n'ont pas produit d'effet puisque, selon le document, dans les grandes villes l'écart entre les prix bloqués par le gouvernement



et les prix pratiqués sur le terrain est de plus de 45% sur les produits alimentaires.

« Nous recommandons au gouvernement d'évaluer la mise en œuvre de cet arrêté, parce qu'avec l'augmentation des prix du carburant les aliments coûtent en-

core plus cher. Le non respect de l'arrêté portant blocage des prix est constaté partout. Un arrêté est une loi. Si un commerçant ne le respecte pas, il revient à l'Etat d'appliquer simplement la loi car ce sont les consommateurs qui subissent en dernier ressort »,

La restitution de l'enquête Adiac a déploré le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga. L'objectif de cette enquête consistait à déterminer la réalité vécue par les consommateurs concernant la hausse des prix sur le terrain afin de proposer au gouvernement des mesures adéquates suite à une ob-

servation de terrain.

Les consommateurs et vendeurs présents à cette cérémonie de restitution ont déploré le laxisme du ministère du Commerce. « Les cuisses de poulet que nous mangeons au quotidien sont des véritables poissons. Le poisson d'eau douce et le poisson salé qui sont produits au Congo sont plus rares et plus chers que les produits congelés que l'on nous expose. Tout est cher, l'arrêté ministériel sur le plafonnement des prix est clair, mais il n'est pas appliqué. Le sac de fufou ne paie pas la douane, toutefois son prix galope dans les différents marchés de Brazzaville », a dit une mère de famille.

L'enquête de l'O2CD indique que l'application dudit arrêté a entraîné une augmentation moyenne des prix de plus de 50% dans les grandes villes entre janvier et juin 2023. Ce document invite le gouvernement à analyser mensuellement l'évolution des prix des denrées alimentaires afin d'évaluer l'ampleur de l'inflation alimentaire, tout en veillant à l'application des mesures compensatoires à la hausse des prix du carburant à la pompe.

Rude Ngoma

SÉCURITÉ CIVILE

Le commandement identifie les moyens de lutte contre les érosions

Le commandant de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, et les membres du commandement de secours ont effectué, le 14 novembre à Brazzaville, une descente au site de la foire aux plants qui est un événement horticole reconnu au niveau national.

La foire aux plants est une initiative du ministère de l'Economie forestière lancée en 2017. Elle a pour objectif de pallier la problématique d'accès aux plants de qualité. Cette année, l'édition organisée simultanément dans les villes de Brazzaville, Dolisie, Oyo et Pointe-Noire encourage à planter les arbres et à lutter contre les érosions.

« Le vétiver, l'acacia, l'eucalyptus ont été promus au cours de cette édition car ils fertilisent et stabilisent le sol afin de lutter contre les érosions. 2 9575 plants sont déjà vendus avant la fermeture de l'édition 2023. Il y a 9 852 plants de safoutiers, 8 477 plants d'avocatières et autres », a indiqué Line Mikangou, directrice par intérim au Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar).

La manière la plus efficace de lutter contre l'érosion hydrique des sols est de favoriser



La visite du général de police Albert Ngoto à la foire aux plants/Adiac

le phénomène d'infiltration pour limiter le ruissellement. Les pratiques culturales peuvent être mises en œuvre par les agriculteurs et les communautés pour augmenter l'irrégularité du sol et limiter le ruissellement.

Pour le commandant de la sécurité civile, le général de police Albert Ngoto, « ... Les éro-

sions sont des catastrophes, c'est pour cela que nous sommes venus ici à la foire aux plants pour identifier les plants qui freinent les risques et l'émergence des érosions. Nous estimons que pour lutter contre le phénomène des érosions, il faut disposer des moyens et il faut les connaître ».

Fortuné Ibara

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Des ordinateurs offerts aux déficients visuels

Les non-voyants finalistes de l'Ecole normale des instituteurs (ENI) ont reçu, le 14 novembre, des ordinateurs à la clôture de la formation initiée par l'organisation non gouvernementale l'Observatoire handicap humanité sur le thème « Top vente des jeunes filles et femmes handicapées », à la mairie de Talangaï.

Sept déficients visuels ont été formés pendant un mois et demi au Centre d'information des Nations unies. L'objectif a été de renforcer leurs capacités dans le domaine du numérique afin d'être plus pratiques. Ils ont bénéficié à cette occasion des enseignements adaptés en informatique (accompagnés des notes vocales) à la différence de l'informatique appris pendant leur formation d'enseignant. L'atelier de formation a regroupé les handicapés de deux arrondissements de Brazzaville, à savoir Talangaï et Ouenzé. Il visait à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec handicap et consistait également à encourager cette couche vulnérable à exercer des activités génératrices de revenus en vue de son autonomisation.

Pendant un mois, les apprenants ont été édifiés sur les stratégies de vente, la connaissance des étapes de la vente et la valorisation des produits ainsi que la planification et la maîtrise du budget.

La cérémonie de clôture a été marquée par des allocutions du directeur de cabinet de l'administrateur-maire de Talangaï, Marcel Dimi; du représentant de la marraine de la formation, Pascal Oyeli; et du président de l'Observatoire handicap humanité, Emmanuel Bati.

Pour Pascal Oyeli, cette formation a apporté une pierre à l'édifice et a invité les apprenants à l'application des leçons acquises tout en les assurant de sa disponibilité.

Le président de l'Observatoire handicap humanité, Emmanuel Bati, a, pour sa part, invité les finalistes à faire bon usage du matériel numérique. « Ces femmes handicapées sont confrontées à plusieurs difficultés. Elles ont besoin d'une psychothérapie, de soutien pour se restaurer », a-t-il dit.

Le directeur de cabinet de l'administrateur-maire de Talangaï, Marcel Dimi, a témoigné la volonté et l'assiduité de cette couche vulnérable à la formation en bravant les intempéries. Par ailleurs, il a été ému d'apprendre que les déficients visuels observaient leur comportement pendant cette formation avant de les encourager au travail.

Lydie Gisèle Oko

FRANCE-AFRIQUE

Une politique africaine illisible

Un rapport parlementaire épingle le «manque de connaissance» de la France en Afrique, qui pâtit d'un sentiment défavorable dans les zones francophones.

A Paris un rapport parlementaire épingle la relation de la France avec l'Afrique. Une confiance dégradée entre l'Afrique et la France doit être rétablie «d'urgence», pour éviter que la défiance ne se propage sur le continent africain, de plus en plus courtisé. C'est la préconisation d'un rapport parlementaire français publié le 8 novembre sur les relations entre la France et l'Afrique, mené par le député du MoDem Bruno Fuchs, et la députée Les Républicains, Michèle Tabarot. Les rapporteurs dressent un constat sévère : la France a du mal à «s'adapter» aux mutations africaines, est «privée d'une connaissance fine du continent, et elle refuse désormais de se doter d'une véritable politique africaine». Les auteurs du rapport pointent du doigt une stratégie souvent

«illisible». «Une trop grande méconnaissance du terrain», «des décisions soit fausses, soit hasardeuses, en tout cas mal comprises». Ce rapport est le résultat de plusieurs mois de travail en France et en Afrique, de rencontres avec des acteurs politiques, diplomatiques et militaires. Il «peut être lu comme un guide de survie en temps de crise», alors que la relation avec la France est de plus en plus contestée dans une grande partie de l'Afrique francophone. «Soucieuse de renouveler ses liens avec l'Afrique et d'éviter les erreurs du passé, privée d'une connaissance fine du continent et dépendante de choix politiques incertains, (la France) refuse désormais de se doter d'une véritable «politique africaine». Les Africains, affirment-ils, «demandent une autre politique à

la France» et il «faut agir d'urgence pour éviter un risque de contagion et de perte de confiance». Depuis sa première élection, Emmanuel Macron a tenté un changement de cap en Afrique, déjà annoncé dans le discours de Ouagadougou en 2017 puis réitéré en février 2023, esquissant une approche moins militaire et centrée sur les relations avec la société civile et le «soft power». «La Francophonie est morte», a-t-il encore insisté en septembre. Entretemps, des coups d'Etat au Mali (2020, 2021), au Burkina Faso (2022) puis au Niger (2023) ont précipité le divorce avec Paris. Les juntes militaires parvenues au pouvoir dans ces pays ont poussé dehors l'armée française, marquant la fin d'une ère, après une décennie d'intervention

anti-djihadiste dans une région où la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. Paris s'est aussi vu reprocher ses incohérences. S'il a condamné le coup d'Etat au Niger, il s'était accommodé du premier putsch au Mali en 2020, et avait adoubé l'année suivante Mahamat Idriss Déby Itno, qui avait succédé à son père à la tête du Tchad sans processus constitutionnel. L'image d'Emmanuel Macron aux obsèques d'Idriss Déby Itno ont laissé des traces...

Propositions

Les auteurs du rapport préconisent un «changement de style»: «Arrêter les grands discours, souvent porteurs d'attentes finalement déçues, et leur préférer des actions concrètes». Ils proposent aussi notamment de réformer «en profondeur» l'aide publique au développement, pour mieux l'adapter aux besoins locaux avec plus de dons, moins de prêts. Les

députés suggèrent une importante refonte de l'Agence française de développement, le «bras armé» de la coopération française en Afrique. Mais rien de bien révolutionnaire, au contraire : «La refonte de l'AFD que demandent les députés, proposant au passage de la rebaptiser «France Partenariat», ne débouche pas cependant sur des propositions novatrices, mais s'inscrit dans une approche conservatrice de l'aide comme outil d'influence et de rayonnement de la France». Le rapport propose ainsi la restauration d'un ministère de la coopération pourtant dissous en 1999... Autre point épineux évoqué : la politique des visas. Le sujet est au centre des critiques adressées à la France. Les députés proposent de mettre fin aux «incohérences» et «situations vexatoires» quotidiennes tandis que la France «se prive de nombreux talents».

Noël Ndong

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Un centre de formation sous-régional bientôt à Brazzaville

Dans le cadre du lancement de ses activités, le 11 novembre à Brazzaville, la société civile Milongo(scim) a décliné son programme de valorisation et de promotion immobilière ainsi que la création d'une école de formation.



Les participants à la journée immobilière Adiac

Au cours de l'atelier dénommé « Journée de l'immobilier », les participants ont été informés des offres et services Scim ainsi que ses partenaires dans sa politique concernant l'acquisition et la vente des terrains, la gestion locative, l'étude architecturale, la promotion immobilière et la formation des jeunes. D'après le directeur général de cette structure, Théodore Boukaka Milongo, SCIM conseille et accompagne les citoyens dans chaque étape de leur opération d'achat, de vente d'un terrain et de construction. Il a signifié que la structure qu'il dirige lance bientôt un centre de formation sous-régio-

nal dans le domaine des métiers de l'immobilier. Une manière, selon lui, de valoriser le talent africain en favorisant le développement du continent à travers la combinaison des efforts.

Plusieurs acteurs du secteur ont participé à cette activité, notamment les cadres du ministère des Affaires foncières qui ont expliqué les efforts du gouvernement dans le processus de réformes foncières en République du Congo. Il s'agit, en effet, des innovations dans le domaine de la gouvernance foncière.

Rude Ngoma

SOMMET SAOUDO AFRICAIN

Les participants préoccupés par les attaques israéliennes à Gaza

Les dirigeants africains et saoudiens se sont satisfaits du consensus atteints à l'issue du sommet entre l'Arabie saoudite et l'Afrique, tout en condamnant la catastrophe humanitaire à Gaza suite aux opérations de l'armée israélienne en territoire palestinien.

Dans le cadre du sommet saoudo africain, tenu à Riyad, en Arabie saoudite, les dirigeants africains et saoudiens «se sont déclarés satisfaits de l'ambiance de dialogue fructueux qui a prévalu lors du sommet et du consensus atteint en termes de vues et de visions et pour avancer sur un certain nombre de questions régionales et internationales actuelles», selon une déclaration finale. Ils ont salué l'initiative du roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud pour le développement en Afrique 2023-2033 d'un montant de quatre milliards de riyals saoudiens, pour une période de dix ans. Une initiative qui «contribuera, certes, à faire avancer le processus de développement dans le continent africain, en plus des projets qui y seront mis en œuvre coûtant environ 3,2 milliards de dollars, y compris des programmes de développement du secteur agricole et du secteur de l'éducation et de promouvoir la santé publique, les secours et l'action humanitaire de plus de deux milliards de dollars».

Revenant sur l'évolution de la situation en Palestine, les participants ont «exprimé leur profonde préoccupation face à la catastrophe humanitaire à Gaza et ont souligné la nécessité d'arrêter les opérations militaires dans les territoires palestiniens et la nécessité de protéger les civils, conformément au droit international et au droit international humanitaire». Ils ont également mis l'accent sur l'importance du rôle que la communauté internationale doit jouer pour faire pression sur la partie israélienne afin qu'elle mette fin à ses attaques et au déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Gaza, ce qui constitue une violation flagrante du droit humanitaire international et du droit international.

Les participants ont, par ailleurs, souligné la nécessité de mettre fin à la véritable cause du conflit que représente l'occupation israélienne et l'importance d'intensifier les efforts pour parvenir à un règlement global et juste du conflit israélo-palestinien, conformément au principe de la solution à deux États, l'initiative de paix arabe et les résolutions de légitimité internationale pertinentes, de manière à garantir au peuple palestinien son droit à établir son État indépendant sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale. Au cours des cinquante dernières années, le Royaume a apporté un soutien au développement de plus de quarante-cinq milliards de dollars dans de nombreux secteurs vitaux, dont quarante-six pays africains ont bénéficié.

N.Nd.

HÔTEL PALM BEACH DE POINTE NOIRE EN VENTE A LA SUITE D'UNE SAISIE BANCAIRE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 25 novembre 2023 à 09heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra :

D'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire, sous le répertoire /, Portant Convention de Crédit avec affectation hypothécaire, conclue entre LCB BANK BMCE Group et la Société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach), en date à Pointe-Noire du 10 novembre 2015, en l'Office Notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU, sis au n°148bis, rue PANDZOU, CONGO TELECOM, 1er étage, à côté du marché Plateau, Centre-ville, Pointe-Noire, BP : 471, Tel : (00242) 06.672.54.17 / 05.563.72.06, Email : etude.me.dinamona@gmail.com, République du Congo ;

Et par la suite d'un commandement de Maître Judicaël SAHT COMPAT, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, en date du 10 février 2023, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 17 mars 2023 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de LCB Bank, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 14.340.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°CG-01-2004-B14-0003, NIU : M22000000170649Q, dont le siège social est sis, Av. Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, Congo, BP : 2889, République du Congo, Tel : (00242) 06.700.48.48 / 05.717.11.11, Email : contact@lcb-bank.com, site WEB : www.lcb-bank.com, représentée par son Administrateur Directeur Général, en la personne de Monsieur

MAMADOU Igor Diarra, domicilié es qualité au siège de ladite société, créancière saisissante ;

Ayant pour Conseil Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence :

De la Société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach), Société à Responsabilité Limitée, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°11 B 2201, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, agissant poursuite et diligence de son Directeur Gérant, en la personne de Monsieur El Hage MUSTAPHA, majeur, de nationalité Congolaise, né le 1er octobre 1958, à Kano (Nigéria), Titulaire d'un Passeport ordinaire n°A0430114, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;

De Monsieur El Hage MUSTAPHA, Directeur Gérant de ladite société, de nationalité Congolaise, né à Kano (Nigéria), le 1er octobre 1958, Titulaire d'un Passeport ordinaire n°A0430114, demeurant et domicilié au n°17, Avenue Jacques BOUITI, Côte Sauvage, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, République du Congo, pris en sa qualité de caution hypothécaire de la société Gestion Hôtelière en sigle SO.GE.HO (Palm Beach) ;

Il sera, le samedi 25 novembre 2023, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété dont s'agit est située au Centre-ville de Pointe-Noire, dans l'Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, dont les références cadastrales sont les suivantes : parcelle n°95, section E, bloc /, superficie 13.686,89m², objet du Titre Foncier n°7081.

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 7.500.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;
-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 25 octobre 2023

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)



ELECTIONS 2023

« Femmes d'exception du Congo » encadre les candidates

Lydie Omanga, présidente de l'association apolitique « Femmes d'exception du Congo » (FDEC), a conduit la délégation qui a entretenu des candidates aux différentes élections sur les réalités et les usages à adopter pour bien mener leur campagne, dans la perspective de réussir les prochaines joutes électorales. L'atelier y relatif s'est tenu à Kinshasa sur le thème « Solidarité aux femmes candidates aux élections de décembre 2023 », dans la commune périphérique de Kisenso, le 9 novembre.

Près de cinquante femmes des quatre districts de Kinshasa, dont une vingtaine du Mont-Amba, le district hôte, ont pris part à l'atelier. Toute ouïe dès l'entame de l'activité, les postulantes ont suivi religieusement le premier mot d'encouragement de la part de la directrice de cabinet adjointe du chef de l'État, Nicole Ntumba Bwatshia, en sa qualité de secrétaire générale de l'association FDEC.

Pertinentes, les interventions de Georgette Biebie, Carine Kanku et Belinda Luntandila, toutes membres de la FDEC, ont incité les candidates présentes à cultiver la confiance en elles, partant de leurs expériences personnelles précédentes de candidates. « Endurance, persévérance et courage » étaient les maîtres mots de la première, qui fort de son témoignage, a appelé l'auditoire à être « positif malgré les embûches et obstacles afin de passer du statut de femme candidate à femme élue ». La doyenne du jour, qui du reste est candidate députée provinciale, s'est réjouie de l'avancée obtenue suite à la proposition sur la loi de la parité, rappelant qu'en 2005, seulement soixante femmes pouvaient prétendre à un siège sur cinq cents hommes. Aucun des nombreux encouragements du jour, ponctués par les commentaires et adresses conviviales et fort à propos de Catherine Odimba, n'est resté lettre morte. Ceux de Carine Kanku incitant les femmes à « oser relever les défis et avancer en étant candidates à tous les niveaux et partout » et appuyée par Belinda Luntadila ont fait écho sur plusieurs. En particulier, Antoinette Lokomba Mboyo, candidate conseillère municipale dans la commune de Makala, a pour sa part dit : « L'atelier nous a permis de recadrer notre perception et méthodes de travail », ajoutant :



Des candidates participant à l'atelier de Kisenso/Adiac

« j'ai retenu qu'il est important de veiller à l'accoutrement, ses attitudes pendant la campagne lors des descentes dans nos fiefs respectifs et l'image à afficher qu'il faut sans cesse adapter face aux différentes cibles ».

« Aimer ses échecs »

Venue du Sud-Kivu, sa province d'origine, Sifa Ocha Modestine, candidate à la députation provinciale de Bukavu, a dit avoir « apprécié le partage d'expérience et stratégies avec les femmes d'une autre province ». Par ailleurs, a-t-elle renchéri : « Je pensais que c'était plus difficile pour nous, mais je comprends que nous faisons face aux mêmes défis partout en RDC. L'échange nous a stimulés à battre campagne comme tout autre candidat ». Se remémorant ici l'adresse de la présidente Lydie Omanga, tablant sur le réarmement moral des candidates tout en les appelant à user

de solidarité. Dans son propos, cette dernière soulignait la nécessité d'identification de ses valeurs et objectifs à court, moyen et long terme quitte à savoir les prioriser. L'experte en communication a de même conforté l'assistance à se forger un mental d'acier en travaillant notamment sur les faiblesses et points forts. Et qui plus est, invitant « à aimer ses échecs », elle a affirmé : « L'échec n'est pas une fin en soi mais une nouvelle opportunité pour faire mieux, une leçon pour l'avenir ».

Au terme de l'atelier, Lydie Omanga a confié : « Il était très important pour l'association les « Femmes d'exception du Congo » de commencer son encadrement de précampagne par la base. Notre venue à Kisenso rejoint le vœu ultime du chef de l'Etat qu'il traduit en clamant « Le peuple d'abord », quitte à s'assurer de le faire comme il se doit pour les candidates postulant à tous les

niveaux. Que ce soient même les élections communales, car c'est dans les municipalités que tout commence à se construire ». Et, suite aux échanges fructueux avec les postulantes, elle a noté avoir « ressenti le besoin d'un encadrement surtout technique de la part des femmes candidates ». Elle a précisé : « Je ne m'attendais pas à ce qu'elles soient tant en demande, qu'au-delà de l'accueil chaleureux réservé à cette activité, qu'elle soit perçue comme une réelle nécessité. Aussi, cela nous conforte à poursuivre comme prévu les lundi 13 et mardi 14 novembre avec deux autres ateliers à Kintambo ». Pour cette fois-là, elle va livrer « les principes utiles à connaître sur « la communication politique » ». S'exprimant sur le choix de la commune de Kisenso, la présidente de FDEC a soutenu : « Nous faisons en sorte de quitter les zones de confort à l'instar de la Gombe,

en faisant l'effort de rencontrer les candidates dans leur milieu, là où elles ont le plus besoin d'être informées, de comprendre comment les choses se passent. Il y a grand besoin de les former, les encadrer pas seulement pour le rendez-vous de la campagne mais aussi pour la suite. Car nous souhaitons que la participation des femmes croisse de manière significative. Qu'elles soient présentes dans toutes les couches de la gestion de la chose publique ». Pour y parvenir, la FDEC a déjà prévu de poursuivre son initiative après la campagne de sorte, a-t-elle affirmé, « à éveiller les consciences et les utiliser pour qu'elles se lancent et continuent à faire du chemin et créent des émules ». Partant de sa conviction que, a-t-elle conclu, « c'est de cette manière que nous arriverons à une société plus inclusive et paritaire ».

Nioni Masela

ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

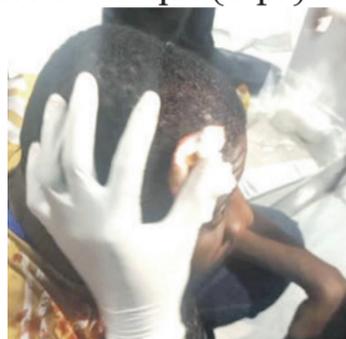
Un journaliste agressé à Kinshasa

Akim Kakimosiko, journaliste sportif à Allô peuple TV, station privée émettant à Kinshasa, a été agressé au stade Tata Raphaël, ex-20 mai, par les supporters de l'équipe de football Olympique club Renaissance du Congo. Un acte vivement condamné par l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa).

L'Olpa s'est dite scandalisé par l'agression brutale d'Akim Kakimosiko, journaliste sportif à Allô peuple TV. Tout en condamnant vigoureusement cet acte de barbarie ciblant un professionnel de la presse en plein exercice de son métier, il a indiqué qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de

l'homme. Cette organisation exhorte, par conséquent, les autorités de la Commission de normalisation de la Fédération congolaise de football association à diligenter une enquête permettant d'identifier les auteurs de cette agression pour les sanctionner, conformément au règlement sportif.

Akim Kakimosiko, rappelle l'Olpa dans son communiqué du 13 novembre, a été agressé, la veille, au stade Tata Raphaël



Akim Kakimosiko pris en charge dans un centre de santé

de Kinshasa, par les supporters de l'équipe de football Olympique club Renaissance du Congo. C'était, explique-t-il, au moment où le journaliste effectuait le reportage de la rencontre sportive ayant opposé cette équipe à l'Association sportive Maniema Union de Kindu. Ce derby s'est soldé par une défaite de OC Renaissance, qui a perdu par deux buts contre trois. « Les supporters en colère se sont dirigés

vers le journaliste, le ruant des coups et l'accusant d'être proche de l'ancien président de OC Renaissance du Congo, Pascal Mukuna », a souligné l'Olpa. Il a indiqué qu'Akim Kakimosiko, également éditeur du média en ligne basé à Kinshasa Seminariste.net, s'en est sorti avec une plaie béante à la tête et a urgemment été conduit vers un centre de santé pour des soins appropriés.

Lucien Dianzenza



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PROCÈS BUKANGA-LONZO

La Cour constitutionnelle suspend ses audiences

A l'issue de son audience du 13 novembre, consacrée au prononcé de l'arrêt avant dire droit sur les exceptions soulevées par les prévenus Deogratias Mutombo et Grobler Christo Spephanus, la Cour constitutionnelle a informé de sa décision de suspendre les audiences dans l'affaire du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

La haute instance judiciaire entend par sa décision permettre à Augustin Matata Ponyo, l'un des candidats, de concourir librement à l'élection présidentielle prévue le 20 décembre prochain. «*La Cour ne peut pas empiéter ou perturber son exercice normal et constitutionnel pendant cette période. Tout le monde sait que juste après les élections, la Cour entre dans un processus de contentieux des résultats qui prend officiellement fin le 11 mars 2024. Passée cette étape là, la Cour va reprendre son cours normal et le rendez-vous est fixé au 18 mars 2023*», a précisé son président, Dieudonné Kamuleta, cité par la radio Top Congo FM. Pour ce haut magistrat, le renvoi de la prochaine audience en avril 2024 se justifie donc par «*le laborieux*» travail de contentieux des résultats qui attend cette haute juridiction après les scrutins prévus le 20 décembre 2023.

Avec Deogratias Mutombo, ancien gouverneur de la Banque centrale congolaise, et Grobler Christo Spephanus, l'ancien Premier ministre Matata Ponyo (2012-2016), rappelle-t-on, est poursuivi pour détournement présumé de plus de 200 millions de dollars américains affectés au développement du projet de parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

Suite à cette décision de la Cour constitutionnelle, le président du partil Leadership et gouvernance pour le développement et candidat à la présidentielle peut librement poursuivre ses activités électorales. Dans sa défense, Matata Ponyo a toujours clamé son innocence en arguant qu'il n'a jamais pris un seul dollar de l'Etat. Il faut également souligner qu'en cas de victoire aux scrutins attendus, la Constitution n'autorise pas de poursuites pour un président en exercice.

Lucien Dianzenza



Matata Ponyo/JA

BAD

La RDC, l'une des cinq zones de transformation agro-industrielle spéciales

Trois milliards de dollars américains serviront à stimuler l'agriculture et la production alimentaire dans le continent africain.

Il s'agit d'un engagement de l'Alliance pour les zones spéciales de transformation agro-industrielle, une initiative lancée par la Banque africaine de développement (BAD), Afreximbank, Arise Integrated Industriel Platforms, le Groupe islamique de développement et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel. Ce nouvel afflux d'argent intervient quelques années après le programme «*Zones spéciales de transformation agro-industrielle*» (SAPZ) en faveur de onze pays, dont la République démocratique du Congo (RDC). L'Afrique multiplie des initiatives pour venir à bout de sa dépendance vis-à-vis des

importations alimentaires. Depuis 2017, par exemple, il y a eu un programme de Zones spéciales de la BAD. Baptisé SAPZ, ce programme a permis d'intervenir dans onze pays, dont la RDC. Son objectif était de renforcer les chaînes d'approvisionnement agricole face à la hausse des prix des engrais et des aliments. Les SAPZ ont regroupé plusieurs étapes, à savoir la production, la transformation, le stockage, le transport et la commercialisation des produits. Dans le viseur de la BAD, les produits comme le coton, le cacao et la noix de cajou au sein des zones à fort potentiel agricole pour la valorisation et la croissance.

Le plus grand acquis semble bien être la totale adhésion des pays membres régionaux et de la communauté internationale à la suite du développement significatif des SAPZ à travers le continent africain. Les zones de transformation agro-industrielle spéciales sont en cours de mise en œuvre dans les onze pays, à savoir la Côte d'Ivoire, la RDC, l'Ethiopie, la Guinée, le Mali, Madagascar, le Libéria, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Près de six ans après, un autre projet d'envergure a vu le jour, lors de l'African investment forum. Il s'agit de la création de la nouvelle Alliance pour les zones de transformation agro-industrielle spéciales. Ce regroupement de nombreux acteurs va permettre de mobiliser trois milliards de dollars américains pour la réalisation de quinze à vingt projets supplémentaires de SAPZ dans les pays africains et l'amélioration des incitations administratives, politiques et d'investissement.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

La FBCP sollicite la grâce présidentielle pour Nelly Twite

L'ancienne secrétaire particulière du feu président Laurent-Desiré Kabila doit bénéficier des mêmes droits que toutes les autres personnes citées et condamnées dans le cadre de l'affaire de l'assassinat de cet ancien chef de l'État de la République démocratique du Congo, estime la la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP).

Dans son communiqué du 14 novembre, la FBCP a salué la décision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'avoir suspendu les condamnations visant le pasteur Mukungubila et ses adeptes. Cette organisation de défense des droits de l'homme s'est également réjouie de la nomination d'un ancien prisonnier qui était, pendant près de vingt ans, détenu à la prison centrale de Makala. En effet, l'ex-aide de camp de Mzee Kabila, Eddy Kapend, est promu au grade de général de brigade et commande désormais la 22^e Région militaire, dans le Haut-Katanga.

La FBCPC a également salué la libération des adeptes de Bundia dia Mayala de feu Zacharie Badiengila, dit Ne Muanda Nsemi. Elle exhorte, par ailleurs, au retour au pays de l'ancienne secrétaire particulière du feu président Laurent-Desiré Kabila assassiné en 2001, Nelly Twite. A en croire la FBCP, cette dernière a sollicité, depuis près de deux années déjà, la mise en place des conditions de son rapatriement volontaire au pays et c'est l'évolution de son dossier devant la justice qui facilitera cela. «*Nous pensons que si les autres personnes qui étaient condamnées à la peine capitale ont bénéficié de la grâce présidentielle, pourquoi cette pauvre femme innocente, la seule restée dans cette affaire parmi les hommes, doit être oubliée ?*», se demande cette organisation. Elle rappelle que cette ancienne secrétaire particulière du feu Laurent Desiré Kabila est réfugiée dans un pays scandinave où son état de santé est très précaire et souhaite ardemment rentrer au pays. «*C'est pour cette raison que nous demandons l'intervention du chef de l'État congolais pour que Mme Nelly Twite soit aussi bénéficiaire du même droit de la grâce présidentielle et d'une éventuelle nomination comme les autres personnes citées et condamnées dans le cadre de ce dossier*», a souligné la FBCP.

Lucien Dianzenza

L'Afrique multiplie des initiatives pour venir à bout de sa dépendance vis-à-vis des importations alimentaires. Depuis 2017, par exemple, il y a eu un programme de Zones spéciales de la BAD. Baptisé SAPZ, ce programme a permis d'intervenir dans onze pays, dont la RDC.

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'audit de la dette des fournisseurs du CHU-8 au 31 décembre 2018 (travaux complémentaires du guichet des réclamations) que réalise un cabinet de renommée internationale, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, de se présenter munis de leurs dossiers, au service de la comptabilité du CHU-8 du **20 novembre 2023 au 1^{er} décembre 2023 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30** pour affaire les concernant.

N.B : se munir d'une pièce d'identité pour les personnes physiques. En dehors de la pièce d'identité, les représentants de la société devront se munir d'un document justifiant de leur qualité (statut de société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se représenter.

Les dossiers devront comporter les documents exigés par type de marché et par différentes rubriques de la dette fournisseur prévus par la mission.

Le présent communiqué tient lieu de dernier rappel. Dépassé ce délai, aucun dossier relatif à la dette antérieure au 31 décembre 2018 ne sera plus recevable et ne fera plus l'objet de réclamation.

a) Composition du dossier à fournir selon le type de marché :

Pour les marchés de travaux :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;
3. Les preuves de paiements (pour ceux qui ont déjà reçu des acomptes) ;
4. Le procès-verbal de réception définitive ;
5. Rapport établi par le bureau de contrôle ;
6. Le dossier fiscal.

Pour les marchés de fournitures :

- 1- Le contrat ;
- 2- Le bon de commande ;
- 3- Les différentes factures ;
- 4- Le bon de livraison ;
- 5- Le procès-verbal de réception ;
- 6- Les documents d'importations (pour ceux ayant effectués leurs achats à l'étranger) ;
- 7- Le dossier fiscal ;
- 8- Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de prestation de services :

- 1- Le contrat ;
- 2- Le bon de commande ;
- 3- Les différentes factures ;
- 4- Le dossier fiscal ;
- 5- Le certificat de service fait ;
- 6- Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de prestation intellectuelles :

- 1- Le contrat ;
- 2- Les différentes factures ;
- 3- Le rapport ou le certificat du service fait ;
- 4- Les preuves de paiements déjà effectués.
- 5- Le dossier fiscal.

b) liste des entreprises concernées

01	ABIKOYES ET FILS	55	FPBI
02	ABS EQUIPEMENT	56	GELEZA BETONE
03	AFC DESTINNE	57	GG INFORMATIQUE
04	AM CORPORATION	58	GLENN SARLU
05	ARCHIBOLI ET GENIE	59	GRAPHIC PRINT
06	ATAC	60	GROUPE EMELEC
07	Aurore Services	61	GROUPE SIGMA
08	BATH TRADING	62	GT
09	BEN DECOR	63	GTME
10	BETO CONSULTING	64	HELENE TK
11	BIO SERVICES	65	IMPRIMERIE AYESA
12	BOUL SERVICES	66	IMPRIMERIE CONGO BUREAUTIQUE
13	C. DANDRES	67	INAYE
14	C.E.M.F.I	68	INFOU'S & KOUTH
15	CACTUS NEGOCE	69	K-BAZ SERVICES
16	CGAPSE	70	KVB
17	CHAR CEFI	71	LANTANA SERVICES EXPRESS
18	CIANO	72	LDSR SARL
19	COMA TEG MEDICAL	73	LEBIALA
20	CONGO INVEST	74	LES JUMEAUX
21	CONGO TELECOM	75	LES JUMEAUX PLUS
22	COPIE PLUS	76	LIGHT BUSINESS
23	D ET J SERVICE	77	MAKAYA MARIE JEANNE

24	DIAB ACTION CONGO	78	MED CONGO
25	DIGITAL ARCHI-ENGINEERING BUSINESS	79	MEDICA SERVICES
26	DISTRIGENE CONGO	80	MELISSA SERVICES
27	ETEB	81	MILIODYV
28	ETS AUDE	82	MOSALISI
29	ETS BENDA	83	MYLAN SAS
30	ETS CELIA	84	NADE SERVICE
31	ETS CHRIST SERVICES	85	NEGORIS
32	ETS COL-EXO	86	NELYS INTERNATIONAL
33	ETS ELYSE ET FRERES	87	NGAKOSSO SERVICE
34	ETS GOD VICTORY	88	NGAPILA FORTUNE
35	ETS GRACE A DIEU	89	PLASCO MAYO
36	ETS HUMO	90	POC
37	ETS IBHNO BUSINESS INTERNATIONNAL	91	ROYAL SERVICE
38	ETS IMPACT DESIGN	92	SECURITE ESPOIR CONGO
39	ETS KIMYA	93	SOCIETE ACTION PARFAITE
40	ETS LGL	94	SOCIETE DECLAUS
41	ETS LH CONSTRUCTION	95	SOCIETE EOLIS
42	ETS LH SOCIETY	96	SOCIETE GLOIRE BUSINESS
43	ETS LVPS	97	SOCIETE GOD WILL
44	ETS MB	98	SOCIETE GOLDEN TEXTILE
45	ETS MBS	99	SOCIETE PERFECTION
46	ETS MC	100	SOCIETE RN GLOBAL
47	ETS MILORD BUSINESS	101	SOCIETE VICTORIEN
48	ETS PREMIUM LEADER	102	SOCIETE YATIM EQUIP
49	ETS RUDDY MULTI SERVICES	103	SOGECO
50	ETS SEMPITERNEL NATIONAL	104	SOLEIL LEVANT
51	ETS SYMPA STYLE	105	TOUT POUR L'INDUSTRIE
52	ETS WILFRIED	106	WAGENIA
53	FORBEN EXPANSION	107	ZENUFA CONGO
54	FORTUNE BUSINESS		

FESTIVAL BILILI BD

Brazzaville accueille la huitième édition



Des acteurs nationaux et internationaux aussi variés que talentueux, évoluant dans les domaines de la bande dessinée (BD), du dessin animé 2D, du jeu vidéo, du cosplay, de l'édition numérique et physique se réuniront du 5 au 9 décembre à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, dans le cadre de la huitième édition du festival bilili BD.

Avec des invités et des participants venant de France, Belgique, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Rwanda, Kenya, Togo, Bénin, Suisse, République centrafricaine en présentiel et aussi en digital, la huitième édition a pour thème « La bande dessinée pour qui ? ».

Le festival Bilili est dédié à la célébration de la créativité graphique, la BD, le dessin animé, le digital art, le Jeu vidéo et la valorisation des auteurs de BD du bassin du Congo.

Au programme : expositions, rencontres, dédicaces, conférences-débats, master class, salon des éditeurs remasterisé, concours BD, concours cosplay, grand retour de l'e-sport et bien d'autres à découvrir. Le festival se tient chaque année, une occasion qui permet aux auteurs locaux et internationaux de proposer au public des productions d'œuvres de qualité et de rencontres des auteurs. Ces derniers animeront différentes activités à l'IFC. Des espaces de lecture et de dessins libres seront aménagés pendant le festival.

L'événement se tiendra chaque jour de 10h à 18h à l'IFC en online et live.

Rosalie Tsiankolela Bindika

ARTS MARTIAUX

L'hapkido s'installe dans le département de la Sangha

Le président de l'association congolaise d'hapkido, Me Edmond Narcisse Ngantsie, a procédé, le 11 novembre, à Ouesso, à la mise en place puis l'intronisation du nouveau bureau exécutif de la commission départementale de ce sport de combat.



Les membres de la commission départementale d'hapkido de la Sangha/DR

Le nouveau président, Destin Baloungou, a promis de tout mettre en œuvre pour que l'hapkido soit parmi les meilleurs sports de la Sangha. Pour bien réaliser sa mission, il travaillera avec une équipe de plus de dix personnes.

Selon Me Edmond Narcisse Ngantsie, le processus d'installation des commissions départementales marque la

volonté et le dynamisme du bureau national à promouvoir et vulgariser l'hapkido au Congo. La Sangha est, en effet, le huitième département à accueillir ce sport de combat. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur départemental des Sports, Grégoire Ngaga.

L'association congolaise d'hapkido est affiliée à la

Fédération congolaise de close combat et disciplines associées, une jeune fédération qui s'impose grâce au professionnalisme et à l'engagement de ses membres. Notons que l'hapkido est un art martial coréen qui fonde sa pratique sur une connaissance métabolique poussée du corps humain.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE



Les enfants Mbete et Ata Etoumba Adrien ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès le 8 novembre 2023 à Paris en France, de leur père, oncle et grand-père Marcel Mbete.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 15 novembre 2023

18h00 : arrivée de la dépouille mortuaire à l'aéroport Maya-Maya ;

Samedi 20 novembre 2023

Inhumation au cimetière privé Bouka ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ACTION HUMANITAIRE

Des tricycles pour des personnes à mobilité réduite

Le Rotary club doyen et le Rotaract doyen de Pointe-Noire ont remis, le 11 novembre, trente tricycles aux malades de la poliomyélite.

En présence de Jean-Pascal Koumba, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire; d'Evelyne Tchichelle Moe Poaty, présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, maire de la ville; de Marcelline Enganalim, vice-gouverneur du district 9150 et de plusieurs autorités de la ville, le Rotary club doyen et le Rotaract doyen de Pointe-Noire ont initié leur action phare, dans le cadre de la lutte contre la poliomyélite, axe stratégique du Rotary international. « Comme l'a rappelé la Vice-gouverneure au ministre de la Santé, il y a quelques jours à Brazzaville, le Rotary international est particulièrement engagé contre la polio en finançant l'intégralité des vaccins dans le monde », a dit Yves Ollivier, président du Rotary club doyen de Pointe-Noire, en accueillant ses hôtes. « Nous, Rotary doyen de Pointe-Noire et notre club de jeunes rotaracts, venons à notre niveau aider

les malades qui n'ont pas eu la chance d'être vaccinés en leur donnant ces trente tricycles qui leur permettront de se mouvoir plus facilement », a-t-il ajouté.

Cette action de cœur a été vivement saluée par les autorités de la ville, à l'instar de madame le maire qui a déclaré: « Je suis très heureuse d'assister à cette cérémonie. C'est très dommage de voir les enfants qui n'ont pas pu être vaccinés et qui sont obligés d'être assis tout le temps. Nous remercions le Rotary pour cette action et en tant que maire, nous avons l'obligation de conscientiser les mamans et les parents de l'intérêt de faire vacciner les enfants, parce que les enfants ont besoin de marcher comme tous les autres au lieu de rester assis ». Evelyne Tchichelle Moe Poaty a poursuivi: « A l'avenir, nous pouvons envisager travailler ensemble dans les actions de sensibilisation, de formation



Une vue des tricycles/Adiac

des parents, de campagne de vaccination contre la poliomyélite pour que demain nous ayons moins d'enfants malades de cette maladie ».

Marcelline Enganalim, vice-gouverneur du district 9150, représentant le gouverneur du district, Saleh Kebzabo, Premier ministre du Tchad empêché, n'a pas caché sa satisfaction. « Nous venons de célébrer la Journée mondiale de lutte contre la poliomyélite, le 24 octobre dernier. Depuis 1985, les Rotariens du monde ont décidé qu'il n'y ait plus jamais de la poliomyélite. Cependant, il

existe toujours des personnes handicapées par cette maladie et qui ne peuvent se mouvoir et vaquer à leurs occupations comme il se doit. Il est donc important de les doter des moyens nécessaires pour faciliter leur mobilité », a-t-elle dit.

Selon elle, l'action de Rotariens s'inscrit dans le droit fil de celle des autorités de la ville, à savoir être à côté de la population et donner le sourire aux enfants, aux parents. C'est ainsi qu'ils se mobilisent pour donner un peu de leur amour, de leur cœur, de leur temps et de leur argent

pour soulager un tant soit peu la population. « Je suis ravie de ce que j'ai vu à Pointe-Noire, je rentre satisfaite et j'irai témoigner au gouverneur du district l'engagement et la mobilisation des Rotariens de Pointe-Noire à œuvrer pour servir les autres », a promis Marcelline Enganalim.

Plusieurs bénéficiaires des tricycles ont loué le geste humanitaire du Rotary club en souhaitant que d'autres suivront pour que tous les malades de la poliomyélite bénéficient des tricycles et autres actions du Rotary.

Hervé Brice Mampouya



B.P. 711
Pointe-Noire - Congo
Tél. : (+242) 222 94 00 52
Fax : (+242) 222 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

PROJET : TRAVAUX DE DRAGAGE DES QUAIS CONSTRUITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE D'URGENCE DU PORT DU PORT DE POINTE-NOIRE

MARCHE : RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

PAYS : REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE PREQUALIFICATION N°006/PAPN/DEI/SPCIPM/2023

- Le Port Autonome de Pointe-Noire a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour couvrir le coût du projet de la phase d'urgence du plan directeur de développement du port de Pointe-Noire, et entend affecter une partie du financement aux paiements des travaux de dragage des quais construits dans le cadre de ce projet. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entreprises ou des sociétés pour :
 - le dragage d'approfondissement d'un million de m³ environ de sédiments repartis en trois zones : (i) le quai Multivrac, (ii) le quai Multifonction et (iii) le quai du port de pêche industrielle ;
 - la démolition partielle de la digue intérieure et l'évacuation des blocs de béton, gravats et enrochements ;
 - l'enlèvement de deux (02) épaves de bateaux et d'éventuels obstacles.
- Les matériaux dragués seront mis en dépôt sur un site situé près du rivage à une distance maximale de 5 km de la zone des travaux.
- L'appel d'offres devra être lancé en mars 2024.
- Les Candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner les Documents de Pré-qualification auprès du Port Autonome de Pointe-Noire (dont l'adresse figure ci-après) de 8h à 12h30min et de 14h à 16h30min
- Les Candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet des Documents de Préqualification en français en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, accompagnée du versement pour frais non remboursables de 200.000 Francs CFA ou 300 €. Les paiements se feront en espèces (à la caisse du PAPN), par chèque ou virement bancaire dans le compte dont les caractéristiques figurent ci-dessous :

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

- Correspondant : Banque de France ;
- Code euro : BDFEFRPPCCT ;
- Numéro de compte : FR 76 30001000640000005104277 ;
- Code SWIFT : BEAC CGCG ;
- Intitulé du sous compte bénéficiaire : Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) ;
- Numéro de compte : 40 334101 0 4413 0 0 0 0 0 ;
- Adresse de la Banque : Place de la poste, centre-ville, Brazzaville (Rep. du Congo) ;
- Ville et pays : Brazzaville, République du Congo.

- Les Dossiers de Candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après :

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
Avenue de Loango, Centre-ville
BP : 711 Pointe-Noire, République du Congo
(A l'attention du Directeur Général du PAPN)
Email : info@papn-cg.org
Cci : jeanjacquesmombo250@gmail.com;

avant le **10 janvier 2024** et doivent être clairement marquées :

« Candidature de pré-qualification n°006/PAPN/DEI/SPCIPM/2023 pour le recrutement de l'entreprise en charge de la réalisation des travaux de dragage des quais construits dans le cadre de la mise en œuvre de la phase d'urgence du Port Autonome de Pointe-Noire ».

Fait à Pointe-Noire, le **09 NOV. 2023**

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire



Séraphin BHALAT

VIE ASSOCIATIVE

Pointe-Noire va abriter un forum sur la logistique

Prélude à l'organisation le 22 novembre, à Pointe-Noire, d'un forum sur la logistique, l'Association congolaise pour la logistique et la Supply Chain (L'Acolog) a lancé depuis le 10 octobre son vaste programme de forums départementaux de logistique en République du Congo.

Destiné à rassembler et fédérer les différents acteurs autour des problématiques urgentes et importantes sur la logistique, le vaste programme des forums départementaux a été lancé par l'Acolog sur ses plateformes sociales médias. Ces rendez-vous des acteurs et décideurs du secteur de la logistique regroupent des entreprises et prestataires de transport-logistique, acheteurs, institutions publiques, écoles et universités et agences spécialisées en la matière, société civile. A l'issue de ces rencontres départementales, la ville de Pointe-Noire, siège de l'Acolog, organisera la phase finale de la première édition du forum sur la logistique, le 22 novembre.

Cet événement se tiendra sur le thème « Une vision logistique au service du département ». En effet, les experts conférenciers animeront des panels qui porteront sur des thématiques telles que la formation et l'employabi-

lité en logistique, les transports et la mobilité urbaine, la logistique de santé, la chaîne d'approvisionnement nationale et la digitalisation des processus d'importation et d'exportation de marchandises.

Quatre principaux objectifs sont visés, à savoir informer et former en édifiant sur les stratégies et méthodes optimales du métier, sensibiliser le public aux enjeux de la logistique de développement au sein du département de Pointe-Noire; Guider, à travers des expériences et témoignages partagés, conseiller à la prise de décision stratégique en entreprise; orienter les étudiants à définir un projet d'études cohérent répondant aux aléas de l'employabilité; promouvoir ce secteur par la présentation des projets d'entrepreneuriat en logistique, valoriser les produits et services logistiques innovants et engagés, en appliquant les entreprises, les universités

locales, les partenaires publics et privés, les leaders politiques à agir selon une vision logistique départementale définie et selon les bonnes pratiques.

Soulignons que l'Acolog poursuit ses actions avec les acteurs locaux, après les succès des éditions de la conférence internationale de Brazzaville sur la logistique de santé en 2021 et en 2022 car, elle vise à renforcer l'écosystème des activités logistiques et de transports au Congo, dans le but de rendre le pays attractif et compétitif en faisant de lui un véritable incubateur logistique dans le golfe de Guinée. « *La logistique est aujourd'hui au cœur de la stratégie de plusieurs entités publiques comme privées, nous faisons donc de ce secteur un atout majeur pour le développement local* », a souligné le secrétaire général de l'Acolog, Rochris N'Guimbi.

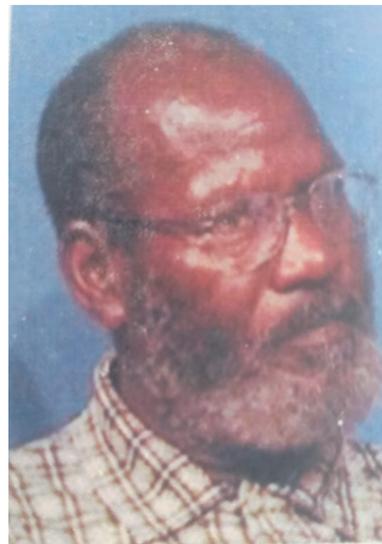
Charlem Léa Itoua
et Lucie Prisca Condhet

DISPARITION

L'écrivain Gabriel Boudzoukoutou n'est plus

Ecrivain et homme de culture, Gabriel Boudzoukoutou a tiré sa révérence le 9 novembre à 69 ans, des suites d'une maladie.

Amoureux de la littérature et des belles lettres, Gabriel Boudzoukoutou a de son vivant été fasciné par l'art d'écrire en dépit de ses obligations professionnelles. De son passé au village à la vie active en ville, il fut témoin de beaucoup de faits et a côtoyé plusieurs personnes. Ce sont ces faits et histoires vécues, entendues et racontées



qu'il va partager pendant près de dix ans avec les lecteurs.

De ses souvenirs vont naître plusieurs ouvrages : «Histoires d'hier et d'aujourd'hui» publié en 2009, «Wakassa» en 2011, «La plume de Toucan» en 2012, «Dans les rues de ma ville, Jamais facile», en 2013, «Feu de bois» en 2015, «Pourtant je suis leur fille» en 2022.

Passionné de l'art, il a apporté son soutien à plusieurs groupes de théâtre tels Ar'Abana, un groupe juvénile de théâtre, le Cercle culturel pour enfants, le Quator, etc...

Gabriel Boudzoukoutou est né en 1954 à Kinkanda, dans le district de Mindouli (Pool). Il a fait ses études primaires et secondaires à Kinkembo-Mindouli. Après avoir obtenu son diplôme de technicien supérieur en mécanique générale au Centre d'apprentissage du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO), il devint chef de bureau de travail au poste d'entretien du matériel remorqué au CFCO de Pointe-Noire. Outre ses activités professionnelles, il a également apporté à maintes reprises son soutien au Cercle culturel pour enfants, à la Troupe juvénile Ar'A Bana, au théâtre des coulisses et à plusieurs autres groupes et artistes pontenegrins.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki

ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

ÉMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

CONDUITES THÉRAPEUTIQUES RECOMMANDÉES

Le document remis au gouvernement

Le document de conduites thérapeutiques recommandées et d'évaluation générale des formations sanitaires, élaboré par le projet « Kobikisa », en français « sauver », a été remis officiellement au gouvernement congolais, le 13 novembre à Brazzaville.

Le document vise à encadrer les démarches diagnostiques, l'exploration complémentaire et thérapeutique au cours des infections contenues dans le panier de soins. Il est élaboré par le projet « Kobikisa », financé par prêt par la Banque mondiale à hauteur de 26 milliards FCFA. Ce projet est mené selon l'approche fondée sur le financement. Le registre comprend dix-huit sections et prend en compte les maladies les plus fréquentes, la situation de vulnérabilité de mère à l'enfant ainsi que les problèmes de terrains des formations sanitaires.

Il a été remis officiellement au ministre d'Etat, de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, par son collègue de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en présence de la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa. La cérémonie a été marquée par des allocutions des membres du gouvernement et de la co-pré-

sentation du document par le coordonnateur du projet « Kobikisa », le Dr Darius Mbou Essié et le Pr Hugues Ekouéré Mbaki ainsi que de la présentation du projet Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), par son coordonnateur, Félix Mouko.

Pour le Dr Darius Mbou Essié, la rédaction des conduites thérapeutiques recommandées et d'évaluation générale des formations sanitaires répond à l'obligation du ministère de la Santé qui a la responsabilité de la réglementation de l'art de guérir et d'assurer la viabilité de la chaîne de santé. Le Pr Hugues Ekouéré Mbaki a émis le souhait au gouvernement de faire des mises à jour du document, d'améliorer le plateau technique et la qualité de la recherche. Le coordonnateur du projet Camu, Félix Mouko, de son côté, a annoncé le lancement technique de l'enrôlement biométrique des assurés dans les prochains jours.

De son côté, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a rappelé la responsabi-



Séance de remise de documents/DR

lité de sa structure dans le cadre du processus de l'opérationnalisation de la Camu à améliorer le cadre réglementaire, les plateaux techniques des formations sanitaires pour les rendre éligibles et surtout garantir l'équilibre et la stabilité de la caisse. Selon lui, les situations des formations sanitaires ont été évaluées à travers le projet Kobikisa. L'élaboration des conduites thérapeutiques recommandées per-

met d'améliorer la sécurité du patient et le rapport pour l'efficacité. Par ailleurs, il a souligné la question des transferts de fonds d'investissement permettant aux formations sanitaires d'acquérir des équipements de première nécessité en fonction des besoins identifiés, du renforcement des capacités des gestionnaires des hôpitaux et bien d'autres. Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a félicité les experts de la san-

té ainsi que les partenaires techniques et financiers d'avoir doté le pays du document. Il a souligné l'importance de la Camu dans l'offre de soins de qualité à la population et dans l'évaluation des formations sanitaires. D'après lui, ces offres de soins de qualité doivent obéir aux conduites thérapeutiques recommandées, à des procédures et protocoles rigoureux.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION CONGO- ALLEMAGNE

La GIZ de nouveau opérationnelle

Après environ 27 ans d'absence à la suite des événements politiques que le Congo a connus dans les années 1990, la GIZ est de retour et a rouvert ses bureaux à Brazzaville, le 13 novembre, au cours d'une double cérémonie qui s'est déroulée en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault.

La réouverture du bureau de la GIZ est une contribution concrète et visible au renforcement des relations bilatérales entre l'Allemagne et le Congo. Deux institutions allemandes seront désormais présentes à Brazzaville : l'ambassade et la GIZ en tant qu'organisation d'exécution dans le cadre de la coopération économique. Avec la réouverture du bureau GIZ, l'Allemagne est plus que jamais une partenaire fiable pour le Congo avec lequel elle a déjà développé plusieurs projets comme Cafî, Comifac, RED+ et IKI pour la protection des tourbières.

Le bureau de la GIZ, a indiqué l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, le Dr Wolfgang Klapper, sera également ouvert pour la réalisation des autres projets dans tous les secteurs d'activités. Mais ce n'est pas tout, a-t-il assuré. En janvier prochain sera installé un nouveau consul honoraire allemand dans la métropole économique de Pointe-Noire, ce qui portera à trois le nombre d'institutions allemandes au Congo y compris le projet Paco. Le nouveau bureau de projet donnera au Congo un caractère plus international et s'inscrit également dans la phase d'essor économique dans laquelle le pays se trouve actuellement. L'équipe de la GIZ est déjà en train d'établir des contacts avec les re-



présentants des ministères, les organisations internationales représentées au Congo et d'autres agences de coopération, a précisé le Dr Wolfgang Klapper.

Pour le diplomate allemand, depuis la réouverture de l'ambassade en 2013, l'engagement de la GIZ au Congo n'a cessé de croître. « Je pense notamment aux ateliers parlementaires Repar organisés à Brazzaville pour les députés de toute la région et au projet de démarcation des frontières entre le Congo et les pays voisins. Au-delà de ces activités, l'engage-

ment régional de la GIZ au Congo a pris une telle ampleur que la GIZ a finalement décidé d'ouvrir aujourd'hui un nouveau bureau qui démarrera avec trois projets », a-t-il souligné. Il y a, entre autres, le Projet d'adaptation en Afrique centrale et occidentale (Paco) ; la réalisation d'une partie du projet Cafî qui vise à renforcer le cadre juridique de la gouvernance environnementale en permettant d'assurer un meilleur suivi de tous les projets agricoles, miniers, pétroliers, gaziers, forestiers et d'infrastructures ayant un

impact potentiellement important sur les forêts et les tourbières ; et le projet de protection de la biodiversité du paysage Tri-National Dja-Odzala-Minkébé dans la région des trois frontières entre le Cameroun, le Congo et le Gabon.

Le Congo, deuxième pays partenaire du Paco

Bien avant la réouverture de la GIZ, il y a eu lancement du Paco qui a pour objet de mesurer les effets du changement climatique en République du Congo et de proposer des solutions pour y

faire face. Le changement climatique est depuis longtemps une réalité dans le monde. Une réalité brutale que le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a décrite de manière si détaillée, si pertinente, si dramatique dans son discours au deuxième jour du sommet des trois bassins forestiers du monde. C'est donc à juste titre que la République du Congo se penche sur cette thématique. Le Paco offre un excellent cadre pour le Congo. Il est le tout premier projet dont s'occupera la nouvelle équipe de la GIZ. « Je suis heureux que Brazzaville accueille le Paco. C'est une victoire pour le Congo, car il n'a pas été facile de l'emporter face à des candidats sérieux comme le Burkina Faso et le Mali. Le Congo était un outsider... Après donc le Bénin, le Congo est le deuxième pays partenaire du Paco », a déclaré l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo. Le chef de ce projet est le Dr Hermann Fickinger de la GIZ Cotonou. C'est un connaisseur du Congo profond, qui a fait sa thèse de doctorat sur Pokola, dans la Sangha, il y a plus de trente ans. Notons que la GIZ a mené au Congo des projets dans les domaines de la santé, de la promotion des petites et moyennes entreprises, de l'agroforesterie, de la protection de la nature et de l'environnement.

Bruno Okokana